

## **Pour un nouveau livre II**

### *Frédéric Borde*

Pour des raisons contingentes, je n'ai pu participer au séminaire du Grex en juin dernier. Je ne profiterai donc pas du retour des lecteurs de l'article inaugurant cette recension qui m'aurait peut-être invité à modifier son orientation. Je conserve donc ma perspective, dans l'attente du prochain séminaire.

Le texte qui va cette fois nous intéresser est de février 1996, et se trouve dans le numéro 13 de la revue, alors intitulée *Grex info*.

On remarque quelquefois, dans le domaine de la recherche, la présence insistante et cocasse de certains objets réputés prosaïques. Un exemple célèbre de ces dernières années est la *théière* dans le domaine de l'image numérique : l'objet présentant un profil adéquat, est devenu un paradigme graphique. Ainsi, pour ceux qui s'interrogeraient à propos d'une récurrence du mot « confiture » dans le lexique du Grex, la clé se trouve dès l'introduction de *Pour une psychophénoménologie*<sup>25</sup>, premier de deux textes formant une suite programmatique.

Il est bon de revenir à la source quand l'un des termes d'une expression est devenu implicite, ce qui est le cas pour « l'escabeau ».

Dans cette introduction, Pierre rappelle qu'il concevait, au moment de la sortie de son livre, en 1994, l'EdE comme l'« escabeau » et l'« étude de la pensée privée » comme les « confitures ».

Le sens de cet article, qui se présente comme *faire-part*, est de resituer l'EdE dans les sciences de l'esprit, « large mouvement interdisciplinaire comprenant des philosophes, des neurosciences, des psychologues, des linguistes, de l'intelligence artificielle » et, bien sûr, la phénoménologie, afin de délimiter un nouveau domaine : la psychophénoménologie.

Cette introduction dessine la situation suivante : jusqu'alors, le développement de la méthode d'accès, l'EdE, s'était mené en regard d'une « pensée privée » définie selon l'opposition « point de vue privé/point de vue en troisième personne », et privilégiant les domaines cognitifs « pensée, émotion, croyances, symbolisation ». Pierre conçoit maintenant qu'il s'agit de développer une

recherche propre à permettre l'accès au « niveau de ce qui apparaît au sujet, autrement dit le niveau phénoménologique ». Il s'agit donc d'un article re-fondateur, concernant en premier lieu les problèmes de l'« escabeau ». Dans le premier chapitre, cette nécessité s'énonce en deux points :

« - vivre l'expérience subjective est spontané, sans préalables ni conditions. décrire, analyser l'expérience subjective est une expertise. »

Nous avons déjà rencontré, dans le *Grex info* n° 11, ce thème de *l'acte réfléchissant*, qui concerne « la mise en mots du pré-réfléchi ». Mais l'enjeu qu'il présente est cette fois restitué « historiquement »<sup>26</sup> : « aucun chercheur qui s'est engagé dans ce domaine n'a vu la difficulté méthodologique (...) ». La nécessité est donc celle d'une rupture épistémologique clairement définie : « En matière d'expérience subjective, la rupture épistémologique (au sens de Bachelard) qui distingue le réalisme naïf pré-scientifique et l'élaboration de connaissances scientifiques passe par cette prise de conscience contre-intuitive : l'accès, la description, l'analyse de l'expérience subjective est le produit d'une démarche experte, médiante, élaborée, s'apprenant non sans difficultés, s'exerçant et se perfectionnant sur plusieurs années. »

Pierre propose d'expliquer en trois points ce qui a pu masquer cette difficulté.

La première cause concerne les conditions de la prise de conscience. Habituellement, celle-ci répond à « la pression des circonstances » : « (...) nous sommes poussés à la prise de conscience parce qu'il y a arrêt de la routine par le manque, comme par le surplus, par l'obstacle comme par la lacune ou le triomphe. Mais une chose est que la prise de conscience de l'expérience subjective se fasse sous la pression des circonstances, une autre est d'être en projet délibéré d'y accéder pour des objectifs de recherche ou de pratiques professionnelles et d'en produire une description pleine et une analyse. » Cette première explication met donc en avant une soumission naïve à l'aléatoire de l'accès à la conscience.

<sup>25</sup> J'adopte, pour ma part, le tiret entre les deux mots.

<sup>26</sup> Dans ce texte, par allusion seulement. Pierre consacrera plus tard un article à ce problème.

La seconde explication rappelle que la prise de conscience n'est pas encore une condition suffisante, se faisant généralement « sur un mode relativement vague ». Or, c'est bien une mise en évidence de ce flou que permet, par contraste, la médiation de L'EdE, permettant de « décrire les actions élémentaires, les prises d'information, les micro-opérations. »

La troisième explication est complémentaire de la seconde : est généralement ignorée la différence qualitative entre deux visées, « penser à l'expérience et faire l'expérience, (...) se souvenir globalement et rendre à nouveau présente une expérience passée (présentifiée). »

Pierre remarque que, contrairement à Piguet, aucun ouvrage de philosophie de l'esprit ne prend en compte cette difficulté, laissant augurer une certaine confusion chez leurs auteurs. Une exception est faite pour F. Varela, praticien expert de la présence attentive.

Au terme de ce premier chapitre, la nécessité ne paraît rien devoir à la phénoménologie de Husserl. La thèse justifiant la rupture apparaît surtout comme une conséquence de l'explicitation. De plus, on se souvient que ces mêmes arguments étaient dirigés contre la phénoménologie dans les articles précédents. Quelles sont donc les nouvelles positions ?

Dans son second chapitre, Pierre souhaite définir la psycho-phénoménologie par la négative : « il faut éclairer aussi ce qu'elle n'est pas. »

Il l'oppose, dans un premier temps à la psychologie cognitive, en ce que « la psycho-phénoménologie réintroduit le point de vue en première personne. »

En quête de rigueur méthodologique, la psychologie expérimentale s'est constituée sur le modèle des sciences de la nature, au risque d'oublier que son objet, l'homme, est aussi un sujet. Or, le thème de la conscience fait retour. L'évacuation du point de vue subjectif est encore motivé par un second argument : de toutes façons le sujet n'est pas conscient de ce qui se passe réellement. Dans cette position, l'erreur consiste à n'attribuer de valeur qu'aux données produites indirectement : puisque le sujet ne peut avoir conscience de *telle* loi, ce dont il a conscience ne présente aucun intérêt.

Cette idéologie est élémentariste, et juge *a priori* superficiel, sinon faux le niveau de description phénoménologique. Pourtant, le sujet est irréductiblement seul « utilisateur de sa propre cognition ».

Mais la critique épistémologique de Pierre s'adresse aux sciences naturelles en général : les acquis scientifiques ont induit l'exclusion du point de vue subjectif. Que le soleil paraisse se lever et se coucher est considéré comme une illusion depuis Copernic, que la perception contrevienne aux vérités géométriques se nomme « illusion d'optique ». A travers ces remarques, on pense immédiatement au Husserl de « La terre ne se meut pas », bien que la perspective de Pierre soit encore une fois caractérisée par le pragmatisme : « (...) c'est à partir de la prise en compte plus ou moins adroite de cette expérience subjective que les pratiques de thérapie, de remédiation, d'entraînement, de formation, de travail réflexif s'opèrent !!!! »

De plus, au moment où l'élémentarisme de cette démarche trouve satisfaction dans les outils toujours plus précis de l'imagerie cérébrale, se fait jour la nécessité de corrélérer ces données avec l'expérience subjective correspondante.

Dans les sciences cognitives, on parle de « déficit explicatif » pour qualifier cette absence de relation entre les modèles issus de données objectives et le vécu du sujet.

Pierre dénonce cet état de fait pour la psychologie aussi : « Cette absence de prise en compte du niveau d'analyse phénoménologique en psychologie permet aussi probablement de comprendre pourquoi, malgré l'abondance indéniable de résultats de recherches de qualité scientifique rigoureuse en psychologie cognitive, il y en ait si peu qui intéressent les praticiens, qui leur soient réellement utiles. »

Ainsi, le propos de Pierre est d'en finir avec l'exclusivité de la méthode expérimentale classique en proposant d'élaborer une méthodologie d'accès à l'expérience subjective qu'il a plus récemment qualifiée de *complémentaire*.

Dans le second temps de sa définition négative, Pierre oppose psycho-phénoménologie et philosophie phénoménologique.

Comme nous l'avons vu dans le texte du n° 6 de *GreX infos*, l'opposition en question est cette fois manifestée par Husserl lui-même, sans toutefois emporter la conviction de notre auteur. Comme promis, le premier argument de Pierre est d'ordre historique.

Après un traitement « psychologisant » de la question du fondement des mathématiques, sévèrement critiqué par Frege, Husserl a

attendu dix ans pour publier à nouveau. Il se défendra alors contre l'accusation de psychologisme, et commencera d'élaborer une approche dont « toutes les analyses s(er)ont dorénavant subordonnées à la mise en œuvre d'une réduction ». Le rejet de Husserl semble donc être une conséquence de ce purgatoire.

Au passage, Pierre propose une définition de la réduction : « opération de l'esprit par laquelle on fait abstraction de quelque chose pourtant présent : corriger un texte en faisant abstraction du sens pour mieux se focaliser sur l'orthographe. (...) Mais, dans certains cas pour ne pas prendre en compte cet aspect il faut suspendre, interrompre, mettre entre parenthèses<sup>27</sup>, inhiber son attitude spontanée, qui s'appuie naturellement sur la prise en compte habituelle, sur la croyance non-questionnée, sur la familiarité implicite à tenir cet aspect comme évident. Cette réduction peut qualifier ce qui est ainsi écarté : réduction des aspects sémantiques = non prise en compte de ces aspects ; ou quelquefois, elle peut désigner ce qui est conservé : réduction à la structure = qui ne prend pas en compte le contenu et se centre exclusivement sur la forme. » A cet endroit, Pierre renvoie à un texte plus complet sur ce sujet, qui paraîtra dans le n° 16, *Ascension directe à la réduction, carnet de voyage*, qui fût en fait rédigé en novembre 1995.

Cette définition permet d'éclairer le « partage disciplinaire du territoire », qui n'est plus d'ordre historique : ce sont les projets qui divergent.

La réduction phénoménologique est *eidétique*, elle ne conserve que ce qui relève de l'*essence* de la chose, « excluant ensuite toute transcendance (ne prenant pas en compte toute opinion sur la réalité du monde extérieur). »

Il me semble devoir ici revenir sur cette dernière définition<sup>28</sup>.

Il n'est pas douteux que la réduction phénoménologie suspende l'« *opinion* sur la réalité du monde extérieur », mais cette opinion, qui consiste à croire que le monde « est réellement tel qu'il m'apparaît », est habituellement qualifiée d'*attitude naturelle*. Si l'on se réfère à la définition que Natalie Depraz<sup>29</sup> donne de *transcendance* :

« Synonyme phénoménologique d'extériorité. Est transcendant un objet que sa visée intentionnelle va me permettre de constituer en unité de sens pour moi. », il faut remarquer qu'il s'agit d'un *synonyme phénoménologique*. Cela signifie que la *transcendance* qualifie quelque chose qui est *conservé* au sein de la réduction. Si, pendant cette réduction, le monde n'est pas perdu pour moi, s'il continue de « valoir » comme *autre que moi-même*, c'est en tant qu'horizon *transcendant*, que je puis maintenant distinguer de l'*immanence* (synonyme phénoménologique de l'intériorité), la sphère de ce qui m'est propre.

Plus loin, Pierre semble déduire le sens de « transcendantal » de la définition qu'il a donné de « transcendance » : « La réduction transcendantale (qui est donc qualifiée par le domaine qu'elle exclue et non par celui qui est conservé) est encore plus claire dans son projet si, par transcendantal, je désigne le domaine de tous les objets réels extérieurs au sujet, cette réduction suspend tout intérêt quant à savoir s'il y a existence ou non de ces objets (suspend toute position d'existence) (...). »

Ici encore, le domaine transcendantal est équivalent de l'attitude naturelle. Reportons-nous encore une fois au glossaire de N. Depraz : *transcendantal* : « Désigne l'ego lui-même, la subjectivité (...). Est également transcendantale l'attitude de l'ego qui a opéré la réduction et modifié son regard naturel sur le monde. » Dans la première partie de la définition, c'est l'ego lui-même qui est transcendantal, et ne peut être que conservé au sein de la réduction, il est même l'objet de toute la recherche phénoménologique, considéré comme le sol ultime de toutes nos constitutions. La deuxième définition lui donne le sens d'une attitude. Cette attitude transcendantale est une réduction, l'envers phénoménologique de l'attitude naturelle, elle consiste d'abord en une suspension de toute position naturelle naïve d'existence.

Quant à la relation entre les deux termes, il semble que nous puissions concevoir la « transcendance » comme statut « transcendantal » de l'extériorité, c'est-à-dire statut de l'objet « extérieur » compris maintenant comme constitué par l'ego dans la corrélation noético-noématique<sup>30</sup>.

<sup>27</sup> On reconnaît ici l'*epochè*.

<sup>28</sup> Afin aussi d'éclairer les concepts de « transcendance » et de « transcendantal », pour répondre à une question posée à St Eble.

<sup>29</sup> Natalie Depraz, *Husserl*, Armand Colin/HER, Paris,

1999

<sup>30</sup> Au risque de démoraliser, je suis obligé de préciser qu'il s'agit, je crois, d'une définition « non-fausse », mais très simplifiée. La question du « transcendantal » est bel

Toujours est-il que le problème avec la phénoménologie se situe une nouvelle fois sur le plan de la méthode. Et bien qu'il fasse de gros efforts diplomatiques en déclarant admettre le « caractère valide *a priori* des analyses de phénoménologie pure », Pierre ne peut l'exempter des contraintes de validation d'une connaissance empirique qu'en lui prêtant de curieuses inclinations : « Je peux comprendre que pour des philosophes, une fois l'analyse opérée, elle ne soit pour eux rien de plus qu'une belle analyse réussie. » Et d'en conclure : « Le partage principal est donc relativement clair : philosophes et psychologues n'ont pas le même projet scientifique. »

Toutefois, il reconnaît certaines vertus à la rigueur husserlienne : « Mais on pourrait dire que la phénoménologie pure en tant qu'elle étudie et clarifie les actes psychiques, en tant qu'elle place au centre de son intérêt la conscience, la vie intentionnelle, fait peut-être le travail qu'auraient dû faire les psychologues pour fonder leur discipline sur des distinctions conceptuelles saines. »

D'un premier point de vue, Pierre s'accorde avec Piaget sur le principe d'élaboration des essences, que ce dernier préfère nommer « invariants », tout en rejetant la méthode phénoménologique « au sens de l'absence de recueil de données empiriques. » La nécessité est donc déclarée de « développer de manière plus systématique une méthodologie de l'élaboration des catégories descriptives et des définitions conceptuelles ».

D'un second point de vue, la psychologie n'a aucun intérêt à oublier son foyer d'origine : la philosophie. Sa quête d'indépendance, très récente (qu'est-ce qu'un siècle pour la connaissance ?) ne s'est pas faite sans douleur. Pourtant, « La psychologie seule, sans tout le travail des philosophes sur la théorie de la connaissance et toutes les analyses sur les actes cognitifs est vouée à la naïveté philosophique et reconduite inmanquablement à des positions qui reprennent sans le savoir des points de vue qui ont déjà été débattus depuis quelques siècles. » Les philosophes sont d'ailleurs aujourd'hui soumis symétriquement au même risque.

Il sera donc profitable pour la psychologie de mobiliser les travaux de Husserl, tout en

collaborant avec des philosophes (N. Depraz en l'occurrence) afin d'éclairer la méthodologie, tout en visant l'autonomie : « la psychologie devrait comporter une couche de « psychologie pure » phénoménologique comme partie de son propre domaine. »

Enfin, une troisième confrontation se déroule entre « psycho-phénoménologie et psychologie phénoménologique ».

Pierre n'est pas le premier chercheur à initier une telle démarche. La psycho-phénoménologie peut qualifier les premiers travaux de Sartre<sup>31</sup>, que les reproches méthodologiques de Piaget mentionnés plus haut n'ont pas épargné. Des courants de psychologie ont été influencés par la phénoménologie du vivant même de Husserl, en Allemagne, en Hollande, à Louvain. Au Etats Unis et au Canada a émergé, autour d'Amadeo Giorgi, une « phenomenological Psychology », dont quelques références bibliographiques, dues à Maurice Legault, sont proposées. Toutefois, l'exigence méthodologique définie plus haut semble absente de ces divers travaux.

En fin de compte, la discipline reconnue la plus proche de ce que Pierre souhaite développer reste la PNL. Travaillant de manière pragmatique, les auteurs cités, Dilts, Bandler, Grinder, Andreas ont opéré d'importantes distinctions concernant l'expérience subjective, envers lesquelles Pierre reconnaît sa dette. Mais la structure d'ensemble reste à l'état d'outils et ne constitue pas encore un corps théorique.

Sur ce constat, l'article s'interrompt momentanément. Il sera complété dans le n° 14.

A l'issue de ce texte, on observe un partage entre les modèles, les théories de la conscience (psychologie expérimentale, philosophie), auxquelles manque une véritable méthodologie, et les démarches pratiques intéressantes (présence attentive, PNL) qui ne fournissent pas une théorie scientifique satisfaisante. Quant à la phénoménologie de Husserl, elle occupe une place toujours équivoque, semblant occuper le territoire visé par Pierre, mais de manière non-empirique.

Pour cette rupture épistémologique, la tâche n'est donc pas des moindres, puisqu'il s'agit d'abord de poser le problème méthodologique de l'acte réfléchissant, dans l'ambition de lui

et bien le lieu de la plus grande complexité de la phénoménologie.

<sup>31</sup> C'est sans doute lui qui est visé par Derrida dans l'introduction de *La voix et le phénomène*, en 1967.

donner un statut scientifique, pour ensuite contribuer à une théorie de l'expérience subjective et de la conscience.

Il s'impose donc que la suite de cet article concerne, comme nous le verrons prochainement, les « problèmes de validation ».

## « *C'est comment un moment spécifié ?* »

*Petit écho dans la suite immédiate de St-Eble 2005*

*Maurice Legault*

Un des thèmes apparus dans le cadre du travail fait à St-Eble cette année a porté sur le moment spécifié. Lors d'un retour en grand groupe, on a relevé, par exemple, la question : « C'est grand comment un moment spécifié ? ». De mon côté, la problématique en lien avec ce thème est apparue dans le tout premier entretien dans lequel j'étais en position A (interviewé). Le but des premiers entretiens effectués lors de cette mise en marche du travail était double. D'une part, il s'agissait de profiter de l'occasion qui nous est donnée à St-Eble de s'exercer à la pratique de l'entretien d'explicitation, aussi bien en position A qu'en position B (intervieweur). D'autre part, il s'agissait aussi, à partir de ces premiers entretiens, de porter attention à ce qui pouvait devenir sur place à St-Eble, mais aussi dans sa suite, tout au long de l'année, un ou des thèmes de recherche.

La proposition pour ce premier travail d'entretien en binôme était de se référer à un moment vécu au cours l'été, un moment plutôt agréable, du moins c'est la consigne que j'ai retenue. En position A, j'ai choisi de m'intéresser à la formation à l'entretien d'explicitation que je venais de donner durant quatre jours en juin et deux jours en août à des étudiants à la maîtrise et au doctorat à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Dès le début de l'entretien, il était clair pour moi que je devais d'abord choisir entre la session de travail du mois d'août et celle de juin pour en arriver éventuellement à un moment spécifié. Après avoir fait le choix de juin, ce qui est venu d'abord a été, non pas un ou des moments possibles à explorer, mais plutôt une impression et un sentiment d'aisance et d'expertise en lien avec le travail de formation à l'entretien d'explicitation. Et avec cela, une remise en contexte très claire où les participants sont devant moi en demi cercle, en particulier, en situation de retour d'exercice. Mal-

gré l'accompagnement expert et bienveillant de mon B, il n'y a toujours pas de moment spécifié à ma portée, c'est à dire pour moi, tel retour de tel exercice, le jour 2 de la formation par exemple, en après-midi. Et mon étonnement alors d'être dans un quasi revivre du type de ce que j'éprouve habituellement dans un moment spécifié, par exemple ici, les paroles que je dis, la position sur ma chaise, l'expérience corporelle aussi, celle d'être bien assis avec une posture où je suis à la fois engagé face à eux et simultanément adossé en mode détaché. Il y a un sentiment net d'un quasi revivre, d'une présentification d'un vécu. Ce qui m'habite alors et m'étonne est le fait de m'éprouver ainsi pour la première fois en position A, en mode revécu, mais sans la référence à un moment spécifié, soit le fait de pouvoir identifier un lieu physique donné et un temps donné d'une journée donnée. Je reste donc avec cela, et mon B, fait ce qu'elle a à faire, soit de susciter par ces questions le retrouvé de cet espace-temps singulier, mais comme je n'y arrive pas, le passage à l'accueil de ce qui se passe pour moi à ce moment-là dans l'entretien. Je me laisse aller dans le contenu premier de ce vécu, mais simultanément dans de cette contradiction éprouvée, soit d'être bien là à l'UQAM, avec ces étudiants, à revivre « ce moment » de retour d'exercice et en même temps sans pouvoir le positionner à un moment donné de l'un ou l'autre de ces quatre jours de juin.

En retour d'exercice, en grand groupe, je soulève ce point sachant que cela touche un aspect fondamental de l'explicitation, à savoir que « le vécu ne peut être du vécu que dans du singulier ». Je crois que c'est à ce moment que je parle de l'idée du « revécu d'un classe de situations », soit dans l'exemple ci-haut tous les retours d'exercices dans ce stage de formation. On fait écho à mon témoignage en disant que cet entretien avait alors peut-être été réalisé sur